



**LETTRE MENSUELLE**  
**de la section syndicale CFE-CGC**  
**Groupe Gfi Informatique**  
[www.fieci-cgc.org/cgcfi](http://www.fieci-cgc.org/cgcfi)  
[cgcfi@free.fr](mailto:cgcfi@free.fr) / tél 06 83 09 41 92

La **CFE-CGC** innove :  
elle est présente sur



le réseau **social** du  
Groupe Gfi !

N° 187 - 27 Mars 2015

## **Violation des textes par la Direction de Gfi : et « l'Éthique » alors ?**

A l'heure où le Groupe Gfi se pique de mettre en place une « Charte éthique », la **CFE-CGC** a surpris ses dirigeants en **flagrant-délit de violation des textes en vigueur dans le domaine de la Prévoyance et de la Santé, à savoir :**

- **1- la Convention Collective Nationale dite SYNTEC.** Celle-ci prévoit le maintien du salaire à 100% par l'entreprise, pour tout salarié en arrêt de travail pendant 3 mois au plus, si son ancienneté est inférieure à 10 ans, et pendant 4 mois au plus, si son ancienneté dépasse 10 ans. Or la **CFE-CGC** a constaté que la Direction procédait au contraire et fort soudainement à une retenue sur salaire pour un salarié placé en une telle situation : **un mail le 25 du mois le prévient que Gfi va lui couper les vivres le 30 du même mois ! Éthique ? Vous avez dit Éthique ?**  
Argument avancé par la Direction de Gfi : « *la Sécurité Sociale ne nous ayant pas encore versé les Indemnités Journalières correspondantes (IJSS), nous ne pouvons pas maintenir le salaire !* ». **Ce franchissement assumé de la ligne jaune, incroyablement désinvolte**, par la Direction (éthique ?) des Ressources Humaines, dont les **conséquences pour le salarié et sa famille peuvent être tragiques**, traduit de surcroît, un mépris total connoté de culpabilisation, à l'égard des salariés qui sont pourtant « *la richesse du Groupe* » comme le répète à l'envi son PDG, Vincent ROUAIX !
- **2- l'accord d'entreprise en vigueur** qui prévoit le versement par l'assureur MALAKOFF MEDERIC, au-delà des périodes citées plus haut, d'un complément de rémunération aux IJSS pour **le maintien de 90% de la rémunération brute**, ce qui équivaut (le courtier de la Direction, ADDING, l'a maintes fois écrit) au maintien de 100% du net. **Constatant que cette obligation n'était pas respectée par Gfi, la CFE-CGC en a saisi le PDG, Vincent ROUAIX, par courrier recommandé du 13 octobre 2014 :** à ce jour, aucune réponse de sa part ! Au plus haut niveau de l'entreprise, le mépris et la désinvolture sur des sujets aussi importants, seraient donc également de mise ?
- **3- de nouveau l'accord d'entreprise en vigueur** qui prévoit que toutes les évolutions relatives au régime complémentaire de santé (mutuelle) et à celui de la prévoyance (cf supra) devront être examinées par la commission de suivi où siègent les représentants des syndicats signataires. Or la Direction, qui a dénoncé cet accord en décembre 2014 pour en revoir tous les paramètres d'ici à 2016, a sciemment passé outre cette obligation ; elle a jeté ce sujet directement sur la table de la commission paritaire, le 26 mars dernier **alors qu'il doit préalablement, comme cela a toujours été pratiqué depuis 2004, passer par une étape d'instruction technique dans la commission adhoc, les sujets étant très complexes.** Ce 3<sup>ème</sup> passage en force (Éthique ? Vous avez dit éthique ?) fait craindre le pire pour l'avenir des régimes complémentaires de santé (mutuelle) et de prévoyance en vigueur dans le Groupe Gfi.

**La CFE-CGC enjoint la Direction de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour rétablir le respect des textes ! Il y va de la crédibilité du Groupe Gfi vis-à-vis des tiers : salariés, actionnaires, clients et fournisseurs !**



## **Carte TKR : la galère continue !**



Après l'opération de re-matérialisation partielle qui s'est déroulée en fin d'année 2014, pour ceux qui avaient réussi à saisir leur demande dans le temps imparti, après le basculement automatique du millésime 2014 en millésime 2015 donc sans perte pour les salariés, vient le temps où **les prestataires commencent à prendre, quant à eux, la mesure du « système EDENRED »** : lassés des promesses non tenues par ce dernier pour récupérer plus rapidement la contrepartie en Euros des titres restaurant, ils décident ici ou là de renoncer à accepter la fameuse carte ! Au grand dam des salariés, surtout en régions où le choix des lieux de restauration est beaucoup plus restreint qu'en région parisienne.

Des panneaux fleurissent alors dans leurs vitrines : « **nous n'acceptons plus la carte Ticket-Restaurant** » !

D'autres prestataires en restreignent l'usage à une liste précise de produits non portée explicitement à la connaissance des porteurs de carte, occasionnant un refus de paiement à la caisse !

Bref, la galère continue pour les salariés ! La Direction s'installe dans un déni de la réalité dont elle a le secret : elle devrait moins fanfaronner, un violent retour de manivelle pourrait bien la surprendre ...

## **NAO : échec des négociations sur les salaires !**

La 2<sup>ème</sup> réunion (26 mars) a fait disparaître tout espoir d'infléchissement de la politique salariale du Groupe Gfi qui continue d'être basée à **100% sur des augmentations de salaires fondées sur la performance individuelle.**

**Face à la question posée par la CFE-CGC de connaître les critères d'évaluation de ladite performance, la Direction est restée dans le flou le plus complet !**

Au constat présenté par la **CFE-CGC** qu'une proportion de plus en plus réduite de salariés de l'UES ( 49,1% en 2012, 47,7% en 2013 et 42,8% en 2014) bénéficiait d'une augmentation de salaire et que celle-ci était en moyenne plus faible ( 4% en 2012, 3,88% en 2013 et 3,86% en 2014) **la Direction a rétorqué que tel était bien son but, à savoir : augmenter entre 35 et 40% de l'effectif seulement et éviter le saupoudrage.**

La messe est dite : avec une telle méthode, le blocage des salaires est au bout du chemin !

A la remarque de la **CFE-CGC** que la Marge Opérationnelle du Groupe Gfi en France ne cessait de croître et qu'il serait temps de renvoyer l'ascenseur aux salariés, **la Direction a dû battre sa coulpe et avouer que la situation économique n'était pas aussi brillante que les chiffres le disent** : si la marge en France est en croissance c'est grâce au CICE ( 7M€ pour 2014) et aux résultats des acquisitions externes !

**Et dire que le PDG, Vincent ROUAIX, avait promis de transformer le Groupe pour aller vers plus de prestations à haute valeur ajoutée**, donc une facturation plus élevée et des marges croissantes : l'heure serait-elle déjà au renoncement ?

Dans ces conditions, face à une **Direction hermétique au débat et à l'argumentation chiffrée**, le constat d'échec des négociations sur les salaires est entériné ; d'ailleurs la Direction n'avait même pas pris le temps de lire les plate-forme de revendications des Organisations syndicales : **circulez, il n'y a plus rien à voir !**



## Agenda : mars 2015 / avril 2015

### Cela s'est passé en Mars!

**le 4 :** la réunion du **CHSCT de Gfi Progiciels** (le seul CHSCT du Groupe Gfi qui se soucie concrètement de la qualité de l'air dans le bâtiment de Saint Ouen) **avec les responsables de la maintenance du bâtiment** (entreprise NERCO) a été l'occasion d'explications techniques sur le système de ventilation mécanique, d'une visite des CTA (centrales de traitement de l'air) sur le toit du bâtiment et de la remise d'analyses de la qualité de l'air : température, hygrométrie, poussières, CO<sub>2</sub>/CO, et aérobiocontamination, (un bureau analysé par étage, 24/25 novembre 2014). **Le CHSCT n'a pas obtenu de mesure de débit d'air neuf en entrée des ventilateurs**, or cette mesure est cruciale pour vérifier que le renouvellement d'air est conforme aux textes (pour rappel : 25m<sup>3</sup>/H/occupant dans un bureau de travail, 30m<sup>3</sup>/H/occupant dans une salle de réunion); le **CHSCT** considère que l'échantillonnage des bureaux analysés est insuffisant par rapport au nombre et à la typologie des bureaux existants; il constate également que certaines valeurs relevées sont trop proches des plafonds conseillés. **Le CHSCT poursuivra donc ses investigations par tous moyens à sa disposition** : la qualité de l'air est un élément crucial pour la santé des salariés !

**le 11 :** le **protocole préélectoral de Gfi BT** (ex Gfi Bus et ex Thales : 50 salariés) pour la mise en place d'une délégation unique (CE + DP, 3 Titulaires/3 Suppléants) a été signé notamment par la **CFE-CGC**; **1<sup>er</sup> tour** (vote par correspondance) **le 30 avril**, **2<sup>nd</sup> tour** éventuel le 28 mai; **dépôt des candidatures le 13 avril**.

**le 12 :** 1<sup>ère</sup> réunion de réunion de négociation dans le cadre des **NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)**; présentation par la Direction des évolutions salariales 2014 : **Gfi IP 44,6% de l'effectif a été d'augmenté** de 4% en moyenne, **Gfi Progiciels : 46,8% de l'effectif** pour 4,1% en moyenne et **Gfi Informatique : 41,6% de l'effectif** pour 3,8% en moyenne avec de sensibles disparités selon les régions !

**depuis le 25 :** les **9 CE et le CCE** ont élu pour 4 ans leur bureau respectif (Secrétaire / Trésorier); **le CCE a 18 Titulaires issus des 9 CE** : SUD se taille la part du lion avec 13 titulaires (**72%**), la **CFE-CGC en a 2 (11%)**, la CFTC 0 et la CFDT 3 (16%), alors que les représentativités syndicales sont respectivement : 40,8%, 14,8%, 14,5% et 23,9%. **Le CCE est encore à la main de SUD, de manière hégémonique : le bureau ne s'est d'ailleurs même pas renouvelé ! On prend les mêmes et on recommence !**

### Prévisions pour Avril :

**le 3 :** **Gfi BUS (300 salariés) : ouverture du scrutin électronique pour les élections du CE (7 titulaires/7 suppléants), des DP Toulouse (4 Titulaires/4 Suppléants) et des DP National (6 Titulaires/6 suppléants) pour un mandat de 2 ans** : Les 4 syndicats présents depuis 2012 (date d'entrée des salariés ex-THALES dans Gfi) : **CFE-CGC**, CFDT, CFTC et CGT présentent des listes de candidats. **Votez et faites voter CFE-CGC !**

**le 8 :** **Gfi TELECOM (50 salariés ex ALCATEL-LUCENT) :** négociation du protocole préélectoral pour la mise en place d'une DUP (CE+DP). La **CFE-CGC** participera à la négociation.

**le 10 :** **Gfi BUS : clôture du 1<sup>er</sup> tour des élections CE et DP.**

**le 15 :** **Gfi BUS :** dépôt des listes pour le 2<sup>nd</sup> tour éventuel des élections CE et DP

**le 16 14H :** **UES Gfi :** 3<sup>ème</sup> et ultime séance de négociation dans le cadre des **NAO**.

**le 24 :** **Gfi BUS :** ouverture du scrutin 2<sup>nd</sup> tour des élections CE et DP. **Votez et faites voter CFE-CGC**

**le 30 :** **Gfi BUS :** clôture du 2<sup>nd</sup> tour des élections CE et DP.

#### A noter :

Pour rester informés sur les événements survenant dans Gfi, consultez régulièrement :

- notre site WEB CFE-CGC externe : **[www.fieci-cgc.org/cgcfi](http://www.fieci-cgc.org/cgcfi)**,
- TWITTER : **@cgcfi**
- YAMMER (réseau interne Gfi): **groupe « Syndicat CFE-CGC ».**

#### Evènement CFE-CGC : 20 avril 2015

1<sup>ère</sup> Matinée Juridique de la FIECI CFE-CGC sur le thème :

***Mon employeur peut-il ouvrir ma boîte mail ?***

**Inscription par mail (date limite : 15 avril) auprès d'Alina TORTOCHAUT : [cgcfi@free.fr](mailto:cgcfi@free.fr)**



<p><b>Entreprise, ta richesse c'est moi !</b></p> <p><b>Pourquoi gérer par le stress ?</b></p>	<p><b>Le droit à la déconnexion</b></p> <p><b>POSSIBLE GRÂCE À LA CFE-CGC</b></p>	<p><b>Se déplacer, oui</b></p> <p><b>... mais avec les moyens !</b></p>
<p><b>La surchauffe de l'outil de travail nuit à la rentabilité</b></p> <p><b>Ton capital, c'est ta santé</b></p>	<p><b>Pour éteindre les incendies de la vie professionnelle</b></p> <p><b>Faites appel à des élus formés et expérimentés</b></p>	<p><b>Partir très tôt, rentrer très tard...</b></p> <p><b>IL FAUT COMPENSER LES TEMPS DE TRAJET</b></p>
<p><b>La mobilité ou... la porte !</b></p> <p><b>C'EST ÇA L'ÉVOLUTION DU DIALOGUE SOCIAL ?</b></p>		<p><b>En période de crise...</b></p> <p><b>Il y a d'autres façons de procéder avec ses INTER-CONTRATS</b></p>

**Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !**

Alina TORTOCHAUT (Délégué Syndical Central UES Gfi) : ☎ :06 83 09 41 92 / 📠 :01 41 27 09 55

Gfi Progiels : IDF  
Montpellier

Olivier YERLE ☎ 06 70 76 38 06

André NEBLE ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Info. EST :

Benoît WENK ☎ 06 61 13 11 93

Gfi Info. RHONE-ALPES :

François LECLUSE ☎ 07 80 02 68 59

Gfi Info. SUD-OUEST :

Alain GUILLOU ☎ :06 84 95 36 59

Gfi-Info. IDF :

Patrick Le BRUN ☎ 06 83 09 41 92, Michaela ALEXANDRESCU

☎ 06 89 64 39 93, Sébastien DHELLEMES ☎ 06 83 09 41 92,

Robert MATHERON ☎ 06 81 94 24 31

Gfi IP :

Bruno DAVID ☎ 06 60 99 28 16, Pierre ROI ☎ 06 81 26 07 63

Gfi Infogen System :

Charles MAUPU ☎ 06 10 02 36 41

Gfi Consulting :

Martine VERNEUIL ☎ 06 83 09 41 92

Gfi-BUS IDF :

Olivier MAULMY ☎ 06 22 61 10 58

Méditerranée :

Jean-Marc FICAT ☎ 06 83 09 41 92

Gfi Chronotime :

Bruno LEROY ☎ 06 60 59 15 22

Gfi Entreprise Solutions :

Patrick NGUYEN ☎ 06 83 09 41 92